

En 1791 l'église Notre-Dame est dotée d'un instrument provenant de l'Abbaye de Bonport. Au cours du XIX^{ème} siècle cet orgue est entretenu par les facteurs François Godefroy (relevage en 1805), Charles de Momigny (relevage de 1824), Daublaine & Callinet (restauration de 1843). Narcisse Martin le reconstruit en 1860, c'est alors un instrument de 30 jeux, 3 claviers et pédalier. En 1887 le Conseil de fabrique commande aux frères Abbey, facteurs à Versailles (concurrents d'Aristide Cavaillé-Coll), la reconstruction complète de l'instrument et son enrichissement il est porté à 44 jeux sur 3 claviers de 56 notes, un pédalier de 30 notes et 16 « cuillères » d'accessoires. C'est Alexandre Guilmant, titulaire de l'église de La-Sainte-Trinité à Paris, qui l'inaugure le 30 mai 1894. Un ventilateur électrique est installé en 1919. Auguste Convers qui a repris les Ets Cavaillé-Coll intervient plusieurs fois dans le premier quart du XX^{ème} siècle et l'orgue sera à nouveau inauguré en 1926 par Charles Tournemire, titulaire de l'église Sainte-Clotilde à Paris. Suite aux bombardements sur la ville la reprise générale est réalisée en 1941-42 par Debierre-Gloton selon les indications de Duruflé. Beuchet-Debierre ajoute 2 jeux en 1962 portant l'orgue à 49 jeux soit environ 3000 tuyaux. La partie instrumentale est classée aux Monuments Historiques en 1977. Après trois années de travaux l'orgue est béni le 21 septembre 2025 par le P. Philippe Dubos, curé, et « réveillé » par Odile Jutten, titulaire de l'orgue de la cathédrale d'Evreux. L'orgue peut ainsi reprendre du service pour les liturgies et des récitals organisés en partenariat avec la municipalité.